



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-deux, le 26 août à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 19 août 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à GONON Florence), JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

POUR : 9

Délibération n° 2022/45 : Compte-rendu des remboursements de factures aux élus et personnels

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus au 2^{ème} trimestre 2022 :

MICHEL Bernard	ARLOT	Double clés	5,00 €
	L'ENTREPOT DU BRICOLAGE	Box électricité église	47,80 €
	E.LECLERC	Alimentation	54,59 €
	E. LECLERC	Egouttoir cuisine mairie + brosse vaisselle	41,88 €
	ALPES AUTO	Antenne toit	58,76
			TOTAL

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 29 AOUT 2022

Date de publication : 29 AOUT 2022

